

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 février 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit février à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N°37

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, M. Michel BOUYOU, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 19 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 20h10 par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Mme Stéphanie PERRIER à partir de 19h45 par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTHON par M. Michel BOUYOU, M. Jérémy NOVAIS par M. Gérard FAUGERES, M. Stéphane BERTHOMIER par M. Bernard COMBES, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT à partir de 20h00 par Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine DEFFONTAINE à partir de 19h45 par Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Henry TURLIER à partir de 19h45 par M. Pierre DESJACQUES, Mme Micheline GENEIX à partir de 19h45 par M. Dorian LASCAUX

Etaient absents : M. Grégory HUGUE, Mme Anne BOUYER

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Décision relative à la vente de véhicules et matériels à des sociétés

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Considérant que la Ville de Tulle a décidé de mettre en vente des véhicules et matériels divers dont elle n'a plus l'utilité ou qui ne correspondent plus à ses besoins,
- Considérant que des sociétés ont souhaité se porter acquéreurs desdits véhicules et matériels,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Décide la vente des véhicules et matériels suivants :

- un Renault S135 immatriculé 2570SW19 à la Société KLEIN MATERIAUX 9, rue Mardoché Schuhl 67230 WESTHOUSE au prix de 4 714.00 €.

- 3 godets Case 590 Super M, à la Société SARL BESSON BOIS – 2, rue des anciens commerces – 03140 FLEURIEL au prix de 550,00 €.
- une tondeuse Grillo immatriculée DV-061-BA, à la Société AUTO UNGAR GMBH&CO. KG – In der Lach 68 – 90530 WENDELSTEIN au prix de 5 657.00 €.

2 - Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches se rapportant à ces ventes et à signer les documents afférents.

3 - La recette en résultant sera inscrite au budget Ville.

4- Précise que ces véhicules et matériels seront retirés de l'inventaire du patrimoine de la collectivité.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.



Le secrétaire de Séance

Clément VERGNE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clément VERGNE', is written below the printed name.

Transmis au Contrôle de Légalité le : 03 MARS 2023
Date et ref de l'accusé de réception : 03 MARS 2023

DB7-28022023